

## **SYNDICAT DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME**

### **Extrait du Registre des Délibérations du Bureau Syndical**

---

***Séance du 21 février 2024 présidée par Monsieur Jean-Paul PAVILLON, Président.  
Début séance à 13 heures 55 – Fin de séance à 15 heures 03***

Etaient présents :

M. Jean-Paul PAVILLON ; M. François BOET ; M. Jacques BLONDET ; M. Jean-Paul BEAUMONT ; M. Jean-François RAIMBAULT ; M. Marc-Antoine DRIANCOURT (départ à 14h30)

Etaient excusés : MME Catherine CHEREAU ; M. Yves BERLAND ;

Les membres suivants ont donné pouvoir à des collègues :

Catherine CHEREAU donne pouvoir à François BOET

Assistaient aussi :

MME Elodie GUTIERREZ, MME Coralie DEBARRE, M. Vincent JAUFFRIT, MME Anne-Laure RIOBE, MME Angèle HEROULT, M. Milan BARBEAU, M. Bertrand DEGRIECK

Le conseil a nommé secrétaire, Monsieur Jean-François RAIMBAULT



**Le compte rendu de la séance a été publié par extraits sur le site internet du SMBVAR le 22 février 2024**

# SYNDICAT DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME

BUREAU SYNDICAL

Séance du :

MERCREDI 21 FEVRIER 2024 à 13h45

**Grande salle Espace Villa Cipia**

**Place Auguste Gautier**

**49140 SEICHES SUR LE LOIR**

## LISTE DES DELIBERATIONS VOTEES

<b>DOSSIERS</b>	<b>RAPPORTEURS</b>
Appel nominal	Monsieur Jean-Paul PAVILLON
Secrétaire de séance - Désignation	Le Bureau syndical a désigné Monsieur RAIMBAULT Jean-François secrétaire de séance
Procès-Verbaux – Approbation	Monsieur Jean-Paul PAVILLON Le Bureau adopte à l'unanimité

N°	DOSSIERS	RAPPORTEURS
1	<b>Introduction</b>	<b>M. PAVILLON</b>
2	<b>Dossiers en exergue</b>	<b>M. PAVILLON</b> Présentation – Pas de vote en séance
2.1	Tourbières bilan 2023 et programme 202, intervention du Conservatoire d’Espaces Naturels des Pays de la Loire	
2.2	Biodiversité et inventaires préalables aux travaux : bilan 2023 et programme 2024, intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux	
3	<b>Fonctionnement du Syndicat et représentations</b>	<b>M. PAVILLON</b> Le bureau adopte à l’unanimité
3.1	Convention de télétransmission des actes	
3.2	Convention de coopération avec le CEN Pays de la Loire	<b>M. PAVILLON</b> Le bureau adopte à l’unanimité
4	<b>Ressources Humaines</b>	
5	<b>Finances</b>  Ligne de trésorerie	<b>M. PAVILLON</b> Le bureau adopte à l’unanimité
6	<b>Gestion des milieux aquatiques</b>	
7	<b>Prévention des inondations</b>	<b>M. PAVILLON</b> Le bureau adopte à l’unanimité
7.1	Convention de partenariat avec l’ESTHUA	
7.2	Identité visuelle et nom de l’évènement autour de la commémoration de la crue de 1995	<b>M. PAVILLON</b> Présentation – Pas de vote en séance
8	<b>Ralentir le grand cycle de l’eau</b>	<b>M. PAVILLON</b> Présentation – Pas de vote en séance
8.1	Présentation de l’étude pour la définition d’un réseau de mesures hydrométriques et hydrogéologiques sur le territoire du SMBVAR	
9	<b>Liste des actes signés</b>	Liste remise aux élus et remise au procès-verbal
10	<b>Questions diverses</b>	

ANGERS, le 22 FEVRIER 2024

Le Président Jean-Paul PAVILLON

SYNDICAT MIXTE DES BASSES VALLEES ANGEVINES ET DE LA ROMME